
Microprogramme de 2e cycle en agriculture durable - 9236

RESPONSABLE :

Simon Lafontaine
819 622-1453 poste 2064

SCOLARITÉ :

9 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Le Microprogramme de 2e cycle en agriculture durable vise à former des professionnelles et professionnels du milieu agricole dans la compréhension de l'effet des pratiques agricoles sur la durabilité sociale, économique et environnementale des systèmes agricoles.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de l'agriculture ou de l'agroalimentaire ou un domaine connexe et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Pour les personnes candidates avec une moyenne inférieure à 3,2, leur dossier sera étudié par la direction du microprogramme qui prendra aussi en considération la pertinence des expériences personnelles et professionnelles.

Base expérience

La personne sans diplôme universitaire, mais qui détient un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine lié aux sciences de la nature, de l'agriculture ou de l'environnement pourrait être admise sur une base d'expérience. La pertinence des expériences personnelles et professionnelles sera considérée par la direction du microprogramme afin d'évaluer si la personne peut être admise.

PLAN DE FORMATION :

AGR7145	Phosphore et agroécosystèmes (3 cr.) *
AGR7150	Gaz à effet de serre et changements climatiques en agriculture (3 cr.) *
AGR7160	Enjeux sociétaux et environnementaux en agriculture (3 cr.) *

* : Disponible à distance